

RÈGLEMENT

FSG COLLONGE-BELLERIVE



TENUE

Une tenue de sport adaptée est obligatoire (justaucorps obligatoire du C1 au C3).
Les cheveux longs doivent être attachés.
Les bijoux sont interdits pendant les entraînements pour des raisons de sécurité.
Le port des cuires est obligatoire à partir du C3 pour le reck et les anneaux.

MATÉRIEL

Le matériel doit être utilisé correctement et respecté.
Toute dégradation volontaire sera facturée.



HORAIRE ET PRÉSENCE

Les gymnastes doivent arriver à l'heure et en tenue.
En cas d'absence, il est demandé de prévenir à l'avance. Pour les enfants de moins de 16 ans, l'absence doit être annoncée par les parents.
Les retards répétés peuvent entraîner un avertissement.
Les gymnastes blessées sont tenues de venir à l'entraînement 1x par semaine pour faire du renforcement musculaire sauf contre avis médical.

COMPÉTITION

La participation aux compétitions est obligatoire (résultats inclus).
Toutefois, les entraîneurs se réservent le droit d'interdire la participation à une compétition si un.e gymnaste n'est pas présent.e régulièrement aux entraînements ou adopte une attitude inacceptable en salle.
Les gymnastes sélectionné.e.s s'engagent à représenter la société avec sérieux, respect et esprit sportif.
En cas de non participation sans CM au concours, les frais de remboursement s'élèveront à 50.-



PAS DE NOURRITURE NI DE BOISSONS



La nourriture et les boissons à l'exception de l'eau sont interdites dans la salle.

RESPONSABILITÉ

La société décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets personnels.
Les parents sont responsables des enfants avant et après les horaires de cours.



COMPORTEMENT ET RESPECT



Chaque gymnaste doit faire preuve de respect envers les entraîneurs, les autres gymnastes et le matériel.
Les comportements violents, discriminatoires ou irrespectueux sont strictement interdits.
L'esprit sportif et la bonne humeur sont encouragés en toutes circonstances.

SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité doivent être respectées strictement.
Il est interdit d'utiliser le matériel sans autorisation.
En cas de blessure, prévenir immédiatement un coach.



SANCTIONS



En cas de non-respect du règlement :
Avertissement verbal
Avertissement écrit
Exclusion temporaire ou définitive selon la gravité

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.
Le règlement peut être modifié par le comité de la société.

